

Buxy 2011



HORAIRES OUVERTURE DE LA MAIRIE

☎ 03 85 94 18 30 - fax : 03 85 94 18 31
e-mails : mairie.buxy@wanadoo.fr
l.bacherot@wanadoo.fr ; isabelle-mairie-buxy@wanadoo.fr
myriam.carneiro@wanadoo.fr ; aurelie.loumagne@orange.fr
lundi, mercredi et jeudi : 8h00 et 12h00 et de 13h30 à 16h30
mardi et vendredi : 8h00 et 12h00 et de 13h30 à 18h00

HABITAT ET DÉVELOPPEMENT BOURGOGNE DU SUD

☎ 03 85 21 01 60 - Fax 03 85 38 41 02
e-mail : hd.bourgogne.sud@wanadoo.fr
49 Rue Ambroise Paré - BP 30046 - 71012 CHARNAY LES MACON cedex

Les mercredis de 10h00 à 13h00
à la Communauté d'agglomération du Grand Chalon - 23 Avenue G. Pompidou

MISSION LOCALE

Vous êtes sorti du système scolaire, vous avez de 16 ans à 25 ans révolus, Dominique Petitjean, Conseillère à la Mission Locale peut vous aider. Vous pouvez la rencontrer le 2^e lundi de chaque mois de 14h à 17h au bureau des permanences du Service Social de Buxy,

1 avenue Georges Pompidou - 71100 CHALON SUR SAONE
☎ 03 85 93 47 59 - Fax 03 85 93 63 70

LES ASSISTANTES SOCIALES

☎ 03 85 92 11 81 - Cour de la Mairie
pour le secteur de Buxy : M^{lle} AMELIN sur rendez-vous (☎ 03 85 94 94 10)

ANTENNE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

Possibilité de consultations par le Docteur André VERNOT, deux mercredis après-midi par mois, également des possibilités d'entretien trois mercredis après-midi par mois. Les rendez-vous sont à prendre au secrétariat du secteur 2 du Centre Hospitalier Spécialisé de Sevrey - ☎ 03 85 92 82 02.

L'assistante sociale de Sevrey, M^{me} Sylvie GIRARD, peut recevoir le 4^e jeudi du mois de 14h00 à 16h30.

INFIRMIÈRE-PUÉRICULTRICE DE PMI*

(*Protection maternelle infantile)

M^{me} BERLAND, 2^e mercredi de chaque mois de 9h00 à 11h00, sans rendez-vous, dans le local des assistantes sociales, cour de la Mairie

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les 1^{er} jeudi de chaque mois de 15h à 17h à la Mairie.



Décoration jeunes pompiers



Signature d'une convention avec la ville de SCHACHT-AUDORF



Brocante FNACA



■ Mot du maire	pages 2-3
■ Budget 2010	page 4
■ Budget assainissement 2010	page 5
■ Travaux 2010	pages 6-7
■ Vie sociale	pages 8-9
■ Plan Local d'Urbanisme	pages 10-11
■ L'urbanisme dans la commune	page 12
■ Vie sportive et associative	page 13
■ Liste des associations	pages 14-15-16
■ Bibliothèque municipale	page 17
■ Office de tourisme	page 18
■ Etat Civil	pages 19-20-21

Très Chers Amis Buxynois

Il y a un an à cette époque, un dur labeur se profilait devant nous, tant au point de vue travaux qu'activité générale de la Mairie.

Il allait en effet falloir boucler dans l'année la construction du nouveau bâtiment des services techniques aux Amerons et mener à bien, après déménagement temporaire des services administratifs, la restauration, réorganisation et mise aux normes de la Mairie.

C'est chose faite pour les Ateliers des Services Techniques. L'emménagement s'est fait courant juillet.

Je vous rappelle que nous avons 6 agents de Services Techniques et ½ poste à la station d'épuration de BUXY. Ils disposaient déjà d'un matériel important. Nous nous devions de mettre une telle structure à leur service, un outil de travail digne de leurs compétences et de leur dévouement. Ils disposent maintenant d'un atelier de peinture, d'un atelier de menuiserie, d'un atelier de soudure, d'un atelier mécanique, d'un local phytosanitaire et d'un abri à sel construit par les agents des services techniques de la Commune.

Ces agents réalisent la totalité de l'entretien de notre village, c'est-à-dire la propreté, le fleurissement, la réalisation de nos candélabres, l'entretien de la station d'épuration, tous les travaux annexes, parfois ingrats sans oublier le déneigement y compris cette année le jour de Noël.

Les services administratifs ont intégré, fin décembre, la Mairie, rue de Baranges et sont opérationnels depuis le 27 décembre. Un grand merci pour tant de patience au personnel administratif. La salle des mariages située dans les caves réaménagées demandera quelque temps supplémentaire.

J'ai tenu à ce que ces travaux s'inscrivent dans la pérennité, c'est-à-dire au service de BUXY d'aujourd'hui et de demain. Les choix des matériaux, du mobilier, des couleurs ont été faits en dehors de toute considération personnelle, sans jamais renier le passé. C'est ainsi

que les carrelages anciens, les stuckes, les menuiseries d'époque ont été conservés, restaurés dans le respect total du caractère statuaire du bâtiment.

Notre maison commune attend donc tous les buxynois avec une équipe municipale et des membres des services administratifs à leur entier service.

Je tiens à les remercier ainsi que les membres des services techniques qui ont accepté de réaliser le déménagement de retour, afin d'épargner le coût d'un déménagement professionnel.

Le Plan Local d'Urbanisme est enfin applicable. Il permettra la poursuite du développement de notre village, dans l'harmonie de sa situation et dans le respect de son passé historique. C'est ainsi que des entreprises nouvelles se sont installées à BUXY dans la zone des Amerons et que d'autres les y rejoindront prochainement. Concernant l'aménagement du site Rocamat, devant la lenteur de la procédure je suis de nouveau intervenue pour hâter la signature entre la Société Rocamat et le bailleur social investisseur.

Les actes préliminaires ont ainsi été signés le 14 janvier. Les travaux de réaménagements de cette zone du Champ Fleury en logements mixtes pour personnes vieillissantes et personnes plus jeunes commenceront en 2012.

L'étude sur le plan d'accès à la voirie et aux équipements extérieurs est achevée. Nous attendons l'approbation des personnes publiques associées entre autres le Conseil Général. Tout sera fait pour faciliter la circulation à toute personne à mobilité réduite, tout en étant conscients que l'aménagement de l'ensemble des rues étroites de notre village se heurtera toujours au coût prohibitif pour BUXY de tels travaux.

Nous n'oublions pas la voirie de notre village qui souffre d'un second hiver rigoureux. Une étude est en cours pour cette réfection avec travaux d'assainissement eaux usées et enfouissement des réseaux secs. Les gros travaux que j'évoquais il y a quelques instants et

effectués en 2010, la réduction des subventions voirie et travaux d'assainissement du Conseil Général sont les deux raisons majeures du différé de ces chantiers.

Voici donc évoquée la liste non exhaustive des réalisations de 2010. Nous allons au cours de l'année 2011 commencer de travailler à la préparation du lourd dossier de regroupement des écoles élémentaires afin de ne pas perdre de temps. J'avais en son temps informé les buxynois de l'acquisition par la municipalité en 2009, d'un tènement immobilier important dans la zone de la Varandaine près du collège, terrain dédié à ce regroupement. Ce sera un travail de longue haleine car les démarches sont longues et semées d'embûches. C'est un élément majeur de l'équipement de notre village, pour accueillir d'abord et retenir ensuite de nouvelles familles.

Nous travaillons avec la CCSCC pour le bien être familial à travers un projet important : un espace multi accueil pour les jeunes enfants.

Je veux redire et confirmer au lieutenant DALBEC, Chef du Centre de Secours, mon attachement, mon soutien inconditionnel et mon respect à toutes ces femmes et ces hommes qui œuvrent au service de la défense civile. Je veux remercier et féliciter les dirigeants et les animateurs du monde associatif buxynois. Nous leur devons une large part du dynamisme de notre village.

Je veux faire part de toute ma gratitude à l'ensemble des membres du conseil municipal qui ont œuvré, au service de notre beau village et de ses habitants. J'ai une pensée particulière à cet égard pour ceux qui ont porté une année durant les lourdes réalisations menées à terme en 2010.

Sachez qu'ils sont et seront toujours à votre écoute et à votre disposition.

Je veux dire mon espoir à ceux que les adversités et les malheurs de la vie d'une part, les conséquences

des événements économiques d'autre part, n'ont pas épargné. Nous avons ainsi, au cours de l'année 2010, vu s'envoler le nombre d'appels à l'aide, tant alimentaires que psychologiques.

Nous avons répondu à tous, par l'écoute, ou par l'aide alimentaire au nom de cette solidarité qui, en ces jours difficiles se doit d'être plus présente et plus efficace que jamais.

Que tous ceux qui, mus par une si légitime fierté n'ont pas encore osé ou voulu franchir la porte de notre maison commune, sachent que l'Adjointe aux affaires sociales et moi-même sommes toujours et à tout moment prêtes à les recevoir, dans la plus totale discrétion, pour les aider ponctuellement ou plus durablement à franchir un cap difficile voire douloureux.

Très Chers Amis Buxynois

En ces temps difficiles, Buxy réussit à aller de l'avant et anticipe la reprise économique tant espérée, comme en témoigne l'arrivée des entreprises nouvellement installées ou en voie d'installation et les grands travaux réalisés.

Soyez assurés que les membres du Conseil Municipal et moi-même œuvrons à votre seul service, car tel est le rôle et le travail que vous nous avez confié, il y a trois ans déjà au service de tous.

Très cordialement

Le Maire,
Dominique LANOISELET



Comptes administratifs 2010

Nous vous présentons les Comptes Administratifs de 2010 sous une autre forme. Ils sont représentatifs d'une gestion toujours rigoureuse sur les parties fonctionnement. Sur le plan investissement communal, ils enregistrent les chantiers importants réalisés et menés à bien dans un contexte économique de prix en baisse et de taux de marché réduits.

L'investissement assainissement a été essentiellement porté sur l'aménagement de la zone artisanale des Amerons et la création de déversoirs d'orages.

Communal

Fonctionnement Dépenses
1 533 273 €



- 35 % Charges à caractère général
- 43 % Charges de personnel
- 14 % Autres charges de gestion courante
- 4 % Charges financières
- 0,2 % Charges exceptionnelles
- 4 % Opérations d'ordre entre section

Fonctionnement Recettes
1 744 380 €



- 1 % Atténuations de charges
- 4 % Produits des services
- 55 % Impôts et taxes
- 35 % Dotations et participations
- 3 % Autres produits de gestion courante
- 1 % Produits exceptionnels

Investissement Dépenses
1 621 507 €



- 1 % Immobilisations incorporelles
- 9 % Subvention d'équipement
- 2 % Immobilisations corporelles
- 80 % Immobilisations en cours
- 9 % Remboursement d'emprunts

Investissement recettes
1 533 659 €



- 6 % Subvention d'investissement
- 34 % Emprunts
- 35 % Dotations Fonds divers
- 20 % Virement de la section fonctionnement
- 4 % Opérations d'ordre entre section

Assainissement

Exploitation Dépenses
129 968 €



- 33 % Charges à caractère général
- 3 % Charges financières
- 64 % Opérations d'ordre entre section

Exploitation Recettes
171 333 €



- 86 % Ventes et Prestation services
- 8 % Subvention d'exploitation
- 0,1 % Autres produits gestion courante
- 6 % Opération d'ordre

Investissement Dépenses
188 286€



- 87 % Immobilisations corporelles
- 8 % Emprunts et dettes
- 5 % Opérations d'ordre

Investissement recettes
267 236 €



- 32 % Dotation fonds divers et réserves
- 37 % Virement de la section fonctionnement
- 31 % Opérations d'ordre entre section

Ateliers municipaux



Intérieur garage



Atelier ferronnerie



Atelier menuiserie



Bureau responsable atelier



Garage véhicules

2010 restera une année importante pour notre village

- 1) Construction des Ateliers municipaux aux Amerons un bâtiment de 900 m². Construit en 6 mois.
- 2) Rénovation du bâtiment de la Mairie sur 3 niveaux
Création d'un ascenseur. L'aménagement du rez de chaussé sera terminé fin du 1^{er} trimestre

Route de Bissey : enfouissement des réseaux secs
Réseau d'assainissement EU/EP
Trottoirs, éclairage public, voirie
Plantation de massifs
La canalisation d'eau potable a été changée sur 600 m

Assainissement : * Loup Poutet : le déversoir d'orage N°4 a été détruit et remplacé par une canalisation Ø 600 raccordée à un nouveau déversoir d'orage plus adapté (Route de Sennecey). Deux canalisations Ø 400 traversent la route et sont reliées au Loup Poutet, qui a été nettoyé sous la voie verte plus d'une tonne de gravats et autres déchets ont été enlevés. Le déversoir d'orage n°5 la lame séparative a été modifiée et relevée.

Rue de la charité : Création d'un déversoir d'orage.

Chemin des Guyons - Rue de Saint Jacques : pose de six regards syphoïde.

Chemin de la tuilerie : la canalisation d'eau potable a été remplacée.

Zone des Amerons pour les constructions futures :

- pose des réseaux secs (ERDF, Telecom, éclairage public)
- pose d'un réseau EU/EP,
- pose d'une canalisation d'eau potable

Travaux mairie



Travaux réalisés par l'équipe technique

Ancienne Maison de Retraite : (Mairie) : pose de cloisons sèches, pose de revêtement de sol, réfection peinture, câblage électrique

Ecole des vignes :

- pose d'un plafond, réfection peinture dans le bureau de Mme la Directrice
- Construction d'un local de rangement sous le préau

Salle de couture : installation de plans de travail, pose de luminaires

Parc de la Mairie :

- Création de bacs pour sols amortissant pour les jeux
- déplacement, remplacement d'un jeu

Ancienne cantine : démontage des wc, réaménagement de l'emplacement

Rond point de la Côte Chalonnaise : installation arrosage automatique

Champ de foire :

- remise en état d'un mur
- nettoyage, traitement, remise en état de la piste routière

Davenay : élagage des acacias côté carrières

Chenevelles : décapage de la stèle route de Cluny réfection des lettres

Vestiaires du Rugby : casser les sols bétons

Ateliers municipaux :

- déménagement, aménagement des différents ateliers
- construction d'un abri à sel (déneigements)
- fabrication de candélabres
- le fleurissement, l'entretien des véhicules, l'entretien de l'ensemble du matériel, des bâtiments (plomberie, électricité, peinture, menuiserie)
- l'éclairage public, la voirie, (assainissement...etc)

Tous ces travaux sont réalisés par notre équipe technique, bravo messieurs.

Depuis 1995, j'ai travaillé en étroite collaboration avec Monsieur Armand Boullisset. Je le remercie pour tout ce que nous avons réalisé ensemble.

Je lui souhaite une longue et bonne retraite.

Jean POTHERAT
Maire Adjoint chargé des Travaux



Après travaux

Nos aînés honorés au repas du 10 Octobre 2010



Collecte banque alimentaire



Atelier PAC EUREKA



Gare des Combes

Beaucoup de personnes aidées par le CCAS :

Situations difficiles pour des jeunes, des familles et des retraités.

Avec les assistantes sociales nous apportons écoute et aide financière. Une aide également importante, grâce à la générosité encore plus grande cette année de la collecte de la « banque alimentaire » et notre adhésion à la banque alimentaire de Bourgogne, qui nous fournit surtout en produits frais, nous pouvons aider les personnes en difficulté sur la communauté de communes.

La banque alimentaire est une compétence de la CCSCC qui verse une subvention à la Mairie de Buxy pour qu'elle gère les stocks et la distribution.

La collecte de la banque alimentaire en 2010

Sur BUXY dans 3 magasins : CASINO - PROXIMARCHE - ATAC
2 tonnes 600, 4600 articles choisis avec soin par les donateurs, 80 bénévoles ont participé à cette collecte, l'indifférence n'existe pas dans notre communauté de communes.

Pour toute demande d'aide vous pouvez prendre rendez-vous avec Bernadette PLANCHE.

Permanence de M^{elle} AMELIN assistante sociale le Mardi matin.

Prendre rendez-vous au centre médico social de SENNECEY (03 85 92 11 81).

Il est rappelé qu'un poste informatique ou téléphonique est à disposition à la Mairie pour toutes vos démarches.

Nous avons des contacts avec Pôle emploi et la mission locale pour aider les demandeurs d'emploi.

Le 2^e lundi du mois à partir de 14h, une permanence est assurée par Madame PETITJEAN de la mission locale, pour la réinsertion des jeunes de 16 à 26 ans sortis du système scolaire sans solution d'emploi.

Prendre le rendez-vous directement à la mission locale 03.85.93.47.59

Le 1^{er} jeudi de chaque mois permanence du conciliateur de justice ce service est gratuit.

Mise en place des ATELIERS SENIORS BOURGOGNE mémoire - équilibre - alimentation - médicament

Sur l'initiative de la Mairie de BUXY en partenariat avec la MSA - le Conseil Général - la CRAM - l'Assurance Maladie - la Mutualité Française.

Ces ateliers s'adressent aux Seniors à partir de 60 ans. Le premier atelier PAC EUREKA (stimuler sa mémoire) a débuté Tous les mardis à la salle des fêtes pendant 15 semaines .

Les aînés en voyage le 18 Mai 2010 « Journée coup de cœur au Creusot »

Visite de la briqueterie à Ciry le Noble, Découverte du château de la Verrerie au Creusot, Embarquement à bord du « tacot des Crouillottes » en gare des Combes, Repas au Moulin Rouge au menu : spécialités de Bourgogne.

Au Club des Aînés

Madame Odette GEOFFROY a passé le flambeau de Présidente à Lucienne MOUCHOUX le 27 Janvier 2011 à l'occasion de la Galette des Rois.

Bernadette PLANCHE

Maire Adjointe aux Affaires Sociales



ADMR de BUXY

87 grande rue
☎ 03 85 92 06 46 (7j. /7j.)

Vous pouvez faire appel à nos services pour :

• Le service famille (jusqu'à 60ans)

Vous propose des solutions pour continuer à bien vivre chez vous. Ce service vous décharge des tâches matérielles.

Nos Techniciennes apportent une réponse adaptée à vos besoins : aide à la vie quotidienne, soutien moral et éducatif...

• Le service Vie Quotidienne (+ 60ans)

Nos Aides à Domicile sont là pour aider au maintien à domicile des personnes qui ne peuvent faire certains actes de la vie quotidienne : toilette, habillage, ménage, courses, promenade.

Vous pouvez obtenir une aide financière soit par votre caisse de retraite (CRAM, RSI, MSA ou autres...) ou de l'APA (Aide du Conseil Général).

• Aide à la mobilité par transport accompagné

Vous avez des difficultés pour vous déplacer ?...pour faire des courses, vous rendre chez le médecin, à la banque ou tout simplement pour vos loisirs...une salariée vous accompagne.

• La Téléassistance ADMR « FILIEN »

Vous souhaitez continuer à vivre chez vous, malgré l'âge, le handicap, la maladie, la crainte d'une chute ou d'un malaise.

Pouvoir appeler quelqu'un simplement pour un réconfort ou pour un secours : c'est rassurant.

ADMR « FILIEN » un geste et nous sommes là.

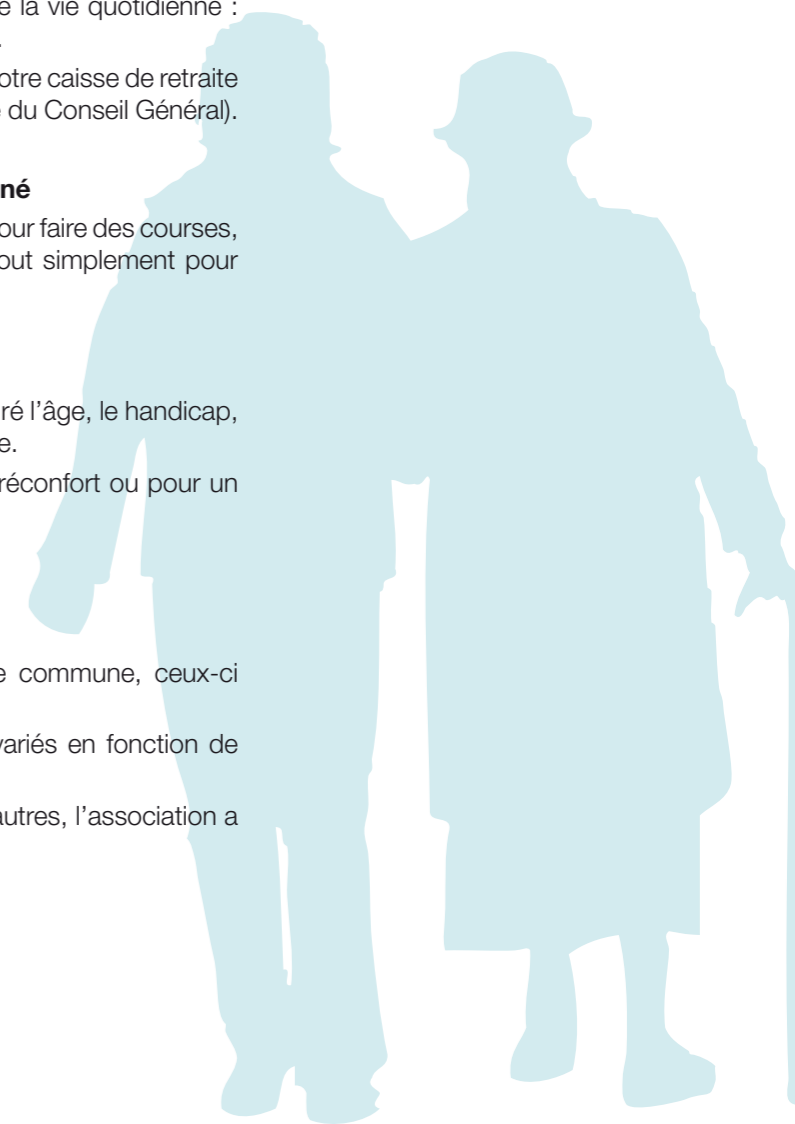
• Le portage de repas :

Nous intervenons sur toute la communauté de commune, ceux-ci vous sont livrés 3 fois par semaine.

Possibilité de choisir vos menus qui sont très variés en fonction de votre régime ou de votre préférence alimentaire.

Si vous avez un peu de temps à consacrer aux autres, l'association a besoin de bénévoles.

Nous vous accueillerons avec plaisir.

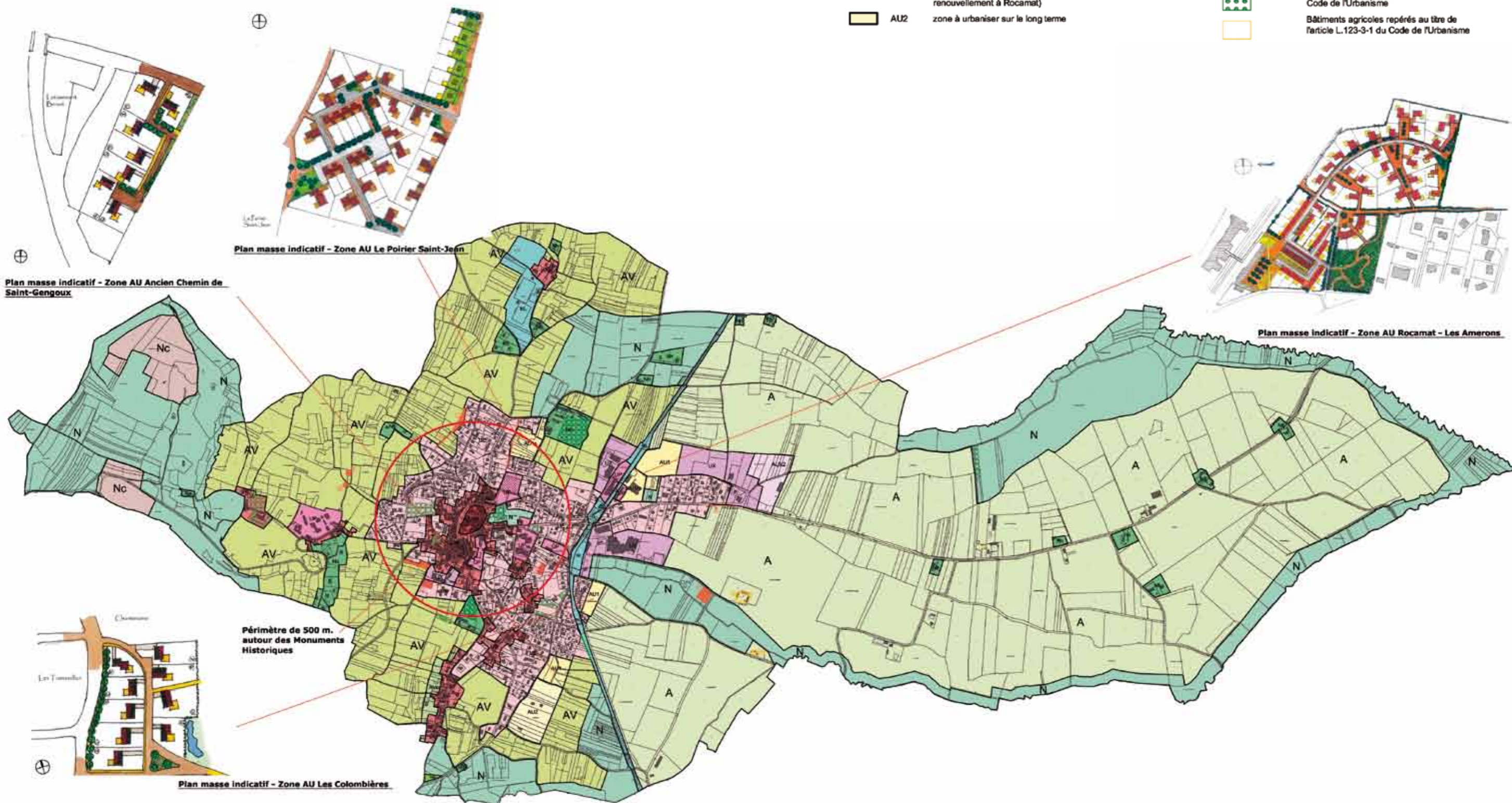


PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Zonage - Périmètre protégé - Exemples d'aménagement

LEGENDE

	UA	zone urbaine de forte densité (bâti ancien)		A	zone agricole			
	UAa	zone urbaine avec assainissement autonome		AV	zone viticole protégée			
	UAp	centre historique protégé		AVc	zone viticole constructible			
	UE	zone urbaine mixte : habitat pavillonnaire et collectif		N	zone naturelle			
	UP	zone urbaine réservée aux équipements publics collectifs		NC	zone de carrière			
	UX	zone urbaine d'activités artisanales, industrielles ou commerciales		NH	zone naturelle habitée			
	AUX2	zone d'activités à urbaniser sur le long terme		NL	zone naturelle réservée à la pratique des loisirs et sports de pleine nature (voie verte)			
	AU1	zone à urbaniser sur le court terme		Nd	zone d'implantation d'une déchetterie			
	AU1s	zone à urbaniser sur le court terme et soumise à l'article L.123-1 16e			Ⓢ	Emplacement réservé		
	AU1rs	zone à urbaniser sur le court terme et soumise à l'article L.123-1 16e (secteur de renouvellement à Rocamat)				Ⓢ	Espace Boisé Classé	
	AU2	zone à urbaniser sur le long terme					Ⓢ	Haie repérée au titre de l'article L.123-1-7e du Code de l'Urbanisme
							Ⓢ	Bâtiments agricoles repérés au titre de l'article L.123-3-1 du Code de l'Urbanisme



Rappel des principales procédures en matière de construction

I-Déclaration Préalable (DP)

Sont concernés à titre d'exemples :

- 1 les constructions nouvelles implantées surface hors d'œuvre brute entre 2m² et 20m², les habitations légères dans les campings, les constructions de 12m de hauteur avec une SHOB ≤ 2m², mur ≥ 2m, piscine <100m²
- 2 certains travaux sur les constructions existantes (ravalement de façade, changement destination d'un local...)
- 3 certains aménagements (lotissement ≤ 2lots, aménagement de camping)

II- Permis de Construire (PC)

Sont concernés à titre d'exemple :

- 1 toutes les constructions nouvelles créant une surface hors d'œuvre brute (SHOB) supérieure à 20 m²
- 2 tous travaux exécutés sur des constructions existantes lorsqu'ils ont pour effet d'en changer le volume, les structures porteuses, la façade ou de créer des surfaces supplémentaires (SHOB supérieure à 20m²)

III- Délais d'instruction

A partir de la réception du dossier complet :

Déclaration Préalable (DP) = 1 mois maximum, plus 1 mois dans le périmètre protégé

Permis de construire (PC) = 2 mois maximum, plus 6 mois dans le périmètre protégé

Préalablement à tous projets, nous vous invitons à prendre contact avec nos services qui vous informeront, notamment, sur les règlements applicables dans les différentes zones du PLU ainsi que sur les protections du secteur sauvegardé.

I-Définition de l'Urbanisme :

L'urbanisme est constitué d'un ensemble de règles d'organisation et d'aménagement du territoire national élaborées sous la responsabilité de l'état, en association avec les Régions, les Départements et les Communes. Au niveau national, il s'agit des orientations en matière d'infrastructures, de transport, de grands équipements et de préservation des espaces naturels, des sites et des paysages.

Sur le plan local, il s'agit pour le maire et son équipe, d'élaborer un projet d'aménagement avec ses orientations, ses règles d'utilisation du sol, à travers les documents d'urbanisme tels que **Plan Locaux d'Urbanisme (PLU)**, les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT), qui doivent eux mêmes être compatibles avec les directives nationales.

Chaque construction d'habitation individuelle ou collective ou tout autre construction doit respecter les orientations nationales et locales d'urbanisme, afin de préserver l'équilibre architectural, esthétique et écologique de l'ensemble du territoire et en particulier de la commune.

II- Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

A l'initiative du maire, le PLU fixe les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols afin de réaliser les objectifs prévu par le Projet d'aménagement et de Développement Durable (PADD...).

A ce titre le PLU précise :

- L'affectation des sols,
- La destination et la nature des constructions,
- L'aspect extérieur et les abords des constructions,
- La densité de construction admise,
- Le tracé des voies de circulation, des installations d'intérêt général, des espaces verts.

Les instructions du PLU doivent être respectées par tout constructeur particulier ou professionnel.

La commune, par décision du conseil municipal du 28 décembre 2010, a adopté le Plan Local d'Urbanisme de BUXY. Il est opposable, c'est-à-dire applicable, depuis le 6 février et consultable en mairie.

BUXY s'est dotée pour les dix ans à venir, d'un outil pour maîtriser son développement tout en répondant aux attentes de ses habitants et en respectant ses spécificités environnementales.

Vous trouverez dans les deux pages précédentes, une carte des principales zones : U=urbanisée, A=agricole, N=naturelle, UX=artisanales, industrielles ou commerciales, ainsi que le cercle du périmètre protégé, relevant du service départemental d'architecture (anciennement bâtiments de France).

Jean-Pierre FARAH
Maire Adjoint à l'Urbanisme



La vie associative de notre commune de Buxy prouve chaque année son dynamisme par les différentes manifestations qui animent semaines après semaines les rues, la salle des fêtes, les terrains de sport, les salles de sport, les espaces créés pour les rencontres.

Citons par exemple, les concerts donnés par les élèves du Bateau Ivre, par l'association Autour de Buxy en fête, par Voix en aparté, les pièces de théâtre, les foires à la brocante, aux boudins, le stand de l'association couture au profit du téléthon, les tournois de pétanque, les courses cyclistes, les rencontres sportives, et à l'initiative de l'OISSCC le forum des associations, la rencontre inter associative.

Citons, également, les lotos organisés par les associations avec le concours efficace du comité des fêtes. Outre que les sommes récoltées participent au fonctionnement des associations et leur permet d'avoir une autonomie financière, elles sont réinjectées dans l'économie locale.

Merci aux associations.

Sans oublier les expositions, les visites du vieux Buxy, l'accueil de cirques, la grande fête de l'été en juillet ...

La commune de Buxy qui soutient bon nombre de ces animations et associations financièrement et matériellement, n'est pas en reste pour proposer des animations qui contribuent au dynamisme, à cette envie de voir les gens se rencontrer, se faire plaisir, s'exprimer.

Vous avez pu apprécier le magnifique feu d'artifice du 13 juillet et puis la soirée des récompenses sportives, grand rassemblement des 18 clubs qui ont leur siège à Buxy. Manifestations auxquelles est venue s'ajouter une semaine sur le thème du jeu, organisée avec l'association « tout le monde joue » et qui a, entre autres, profité à tous les enfants des écoles de Buxy.

Qui peut dire que Buxy est une commune endormie ?

Toutes ces animations, toute cette formation et éducation des jeunes dans les associations sont le fruit d'un BENEVOLAT exemplaire que beaucoup d'autres communes nous envient.

FELICITATIONS à toutes les personnes qui consacrent du temps pour les autres, qui le font avec plaisir et qualité et qui participent activement au lien social, indispensable de nos jours.

Gageons que l'année 2011 sera au moins aussi riche, active, dynamique et appréciée des habitants .

Bonne vie associative 2011.

André COUPAT
Maire Adjoint chargé des Sports



Les activités de Buxy

Buxy couture	M ^{me} Christine DAVANTURE	10 route de Davenay	Tél. 03 85 92 04 79
Club des Aînés Buxynois	M ^{me} Janine MOUCHOUX	11 rue du Mouton	Tél. 03 85 92 13 37
Club scrabble	M ^{me} Michèle BEY	impasse Haute du Clouzot	Tél. 03 85 92 00 23
Comité des fêtes	M. André BONNETAIN	rue Haute de la Gare	Tél. 03 85 92 10 08
Ensemble vocal de Buxy	M. Christian NODE LANGLOIS	11 rue des Maréchaux	Tél. 03 85 92 10 21
Groupe folklorique Joyeux Enfants de la Côte de Buxy	M. Louis SAULNIER	9 ch de la Varandaine	Tél. 03 85 92 15 27
Société de Chasse	M. Jean-Pierre DESMURS	Lot. Chanteraine	Tél. 03 85 92 00 42
Société d'histoire	M. Bernard MALVAULT	5 imp du Clouzot	Tél. 03 85 92 10 39
Tout le monde joue	M. Gilles LAURENCIN	6 rue des Fossés	Tél. 06 09 38 57 51

Les Associations

Anciens Combattants ANACR	M. Paul PISSELOUP	route de Davenay	Tél. 03 85 92 12 15
A.P.E.L Ste Marthe	M ^{me} Valérie GRIFFON	le bourg - JULLY LES BUXY	Tél. 03 85 92 13 97
Association les Buis	M. Nicolas MASUEZ	13 rue de Chanteraine	
Association parents d'élèves	M ^{me} Odile THIERY		Tél. 03 85 92 05 43
Coquin d'accord		71100 CHALON SUR SAONE	Tél. 03 85 93 22 64
FNACA	M. André MONTANGERAND	rue Borgne	Tél. 03 85 92 14 17
Observatoire de Buxy	M. Julien BOURDON	25 rue Pierre Bridet 71000 CHALON SUR SAONE	
OGEC Ste Marthe	M. Noel ROBIN		Tél. 03 85 92 03 13
Union Fed Anciens Combattants et Victimes de Guerre	M. André DUBOIS	rue Chanteraine	Tél. 03 85 92 12 24

Le Sport

AMICALE CYCLE	M ^{me} Aude DEMORTIERE	En Charnay 71300 MARY	Tél. 03.85.79.89.04
AMICALE DES S16	M ^{me} Marie-France DESCOMBES	rue des Maréchaux	Tél. 03 85 92 18 34
AVENIR GYM (artistique)	M. Fabrice PINIER M ^{me} Andrée MALATY	route de Cluny 28 rue de Baranges	Tél. 03 85 92 00 03 Tél. 03 85 92 14 55
Entraîneurs :	M ^{me} Claudette CHAPEY M ^{me} Isabelle LARODAS	19 route de Bissey	Tél. 03 85 92 15 58
BADMINTON	M. Philippe CHUARD	7 rue Haute de la Gare	Tél. 03 85 92 01 04
FOOTBALL	M. Bertrand MULLOT	JULLY LES BUXY	Tél. 03 85 92 01 79
GYM VOLONTAIRE ENFANTS	M ^{me} Isabelle VERRIER	MARCILLY LES BUXY	Tél. 03 85 92 15 79
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	M. Alain HANNECART	Montorges MONTAGNY	Tél. 03 85 92 05 12
JUDO	M. PETIOT Stéphane	Coteau de la voie verte	Tél. 06 47 38 71 06
MOTO CLUB M3C	M. Jean-Michel BULFET		Tél. 03 85 92 07 14
OUVREZ LE BAL	M. Régis JOLIVET	rue bouche au bois MESSEY	Tél. 03 85 47 98 03
PETANQUE	M. Ludovic GARCIA	Route de Chalon	Tél. 06 86 06 65 11
RUGBY	M. Pierre-Yves MORAIN M. DOUHAY - Enfants	11 rue Millerants BISSEY S CRUCHAUD	Tél. 03 85 92 04 82 Tél. 03 85 92 05 96
TENNIS	M. Philippe DUBOT M. PERNY entraîneur	30 rue Haute de la Gare	Tél. 09 50 67 43 36 Tél. 06 16 16 25 61
VOLLEY	M. Gérard LAGARDE	3 route Poirier St Jean	Tél. 03 85 92 00 34
V.Z DYNAMIC (parapente) Bourgogne Vol libre	M. Romain COLIN	La Folie	Tél. 03 85 92 01 73
LES VIEUX CÈPES	M. Jean-Louis GENIEUX	Moroges	Tél. 03 85

Culture et Tourisme

Ass. Intercom de Développement Culturel et Artistique LE BATEAU IVRE	M. Franck DUMURGIER <i>Président</i> M ^{me} Christine GAUDRY <i>Directrice</i>	Tél. 03 85 92 10 44
Bibliothèque	M ^{me} Mireille BALLAND	Tél. 03 85 94 18 25
Imagine; cours d'art plastique	M. Dominique BERNARD	Tél. 06 28 43 51 79
Office du Tourisme	M. Bernard BREDEL	Tél. 03 85 92 00 16

Santé

A.D.M.R	M ^{me} Anny MEREAU ASTRE Tous les après-midi 14 h - 18 h et jeudi matin 10 h -12 h	7 Desserte Varandaine 61 grande rue BUXY	Tél. 03 85 92 06 46
Amicale des Secouristes Secouristes Croix Blanche	M ^{me} Fabienne DA SILVA	rue la Croix du Chêne Rosey	Tél. 03 85 92 05 11
Amicale des Donneurs de Sang	M ^{me} Ghislaine MONTANGERAND	ST GERMAIN LES BUXY	
Mutilés et invalides civils FNATH	M. Alain HUMBERT	71460 BURZY	Tél. 03 85 96 25 06
SSIAD 17 rue des Maréchaux (Service Soins à domicile)	M. CUENIN	17 rue des Maréchaux	Tél. 03 85 92 08 64

Centre de Secours

Centre de secours	M Jean Marc DALBEC	Tél : 03 85 92 14 16
Jeunes Pompiers	M Roland PERROT	Tél : 03 85 92 03 56

Un journal spécialement dédié aux Associations Buxynoises, sera publié à la rentrée début septembre.

Les différentes associations devront remettre leurs articles au secrétariat de la mairie pour fin juin.

HORAIRES PERMANENCES

mardi 16h - 19h
mercredi 14h - 19h
vendredi 16h - 19h
sauf juillet et août
mardi 16h - 19h
vendredi 16h - 19h

BUS NAVETTE GRATUIT À BUXY

1^{er} mercredi de chaque mois
sauf juillet et août
1^{er} mardi
(voir itinéraire à la bibliothèque)

Pour que les différents fonds de livres de la bibliothèque, proposés à nos lecteurs, soient autant que possible de bonne qualité, équilibrés et renouvelés, tout au long de l'année, nous procédons soit à l'élimination de certains livres avec remplacement si le livre est encore édité, soit à leur réparation : en 2010, 121 livres ont été réparés et grâce au budget « livres » voté en conseil municipal, ces fonds ont été augmentés : 168 livres en section adulte et 176 en section jeunesse.

Après examen attentif, les acquisitions sont faites pour que chaque collection (romans, documentaires, bandes dessinées) soit enrichie en fonction des goûts de nos lecteurs, de leurs attentes, de leur âge (en section jeunesse) et aussi avec l'idée de leur proposer d'autres univers.

Nous avons choisi et emprunté 1169 livres à la BDSL et 171 demandes spécifiques de lecteurs ont été satisfaites.

Ainsi en 2010, 23326 livres ont été empruntés par 881 lecteurs individuels, 21 classes et 8 collectivités.

Fortes de leur succès toutes les animations ont été reconduites : 2 séances par mois de lecture à voix haute à l'EHPAD le Champ Fleuri, le portage de livres à domicile, les permanences « bébé-lecteur », l'heure des histoires et partenariat avec le RAM.

Avec le soutien du CDLP (Centre départemental de lecture publique) la bibliothèque municipale a reçu la troupe d'Anne Prost-Cossio pour son spectacle « la vie en rôté ». C'est le café de la gare à Buxy qui a, pour cette soirée, servi de décor et accueilli les spectateurs, nous le remercions vivement.



La vie en « rôté »

Lors de l'exposition « la voie verte » à l'office de tourisme, un concours de dessin sur ce thème ouvert aux enfants a été organisé. Il a été particulièrement difficile de départager les gagnants tant les œuvres reçues étaient de grande qualité, un grand merci aux enfants pour leur participation.



Léonie et ses créateurs

2 expositions ont été installées à la bibliothèque : les livres animés et les Indiens d'Amérique. Cette dernière a particulièrement inspiré certains de nos lecteurs qui ont réalisé des œuvres décoratives de grande qualité pour l'agrémenter, merci à eux.



Le Petit Chaperon rouge

Venez profiter de notre bibliothèque car comme le dit Gérard de Cortanze : « Pourquoi ouvrir un livre ? Pour y puiser de belles raisons d'aimer la vie. »

La responsable
Mireille Balland, conseillère municipale

Votre office, ouvert toute l'année, et 7 jours/7 d'avril à octobre, a reçu encore quantité de touristes de toutes provenances, venus goûter la douceur de vivre de Buxy.

Qu'ils découvrent notre bourg médiéval à l'aide du fascicule élaboré par la Société d'histoire que nous diffusons ou bien accompagnés d'un membre de cette dernière durant la haute saison, ils ont pu parcourir et admirer le patrimoine de notre cité ainsi que son dynamisme commercial.

C'est avec l'historien Gilles Platret, que les visiteurs avides d'anecdotes de sorcellerie locale ont pu découvrir notre cité sous le ciel étoilé de Buxy. La soirée se termina par la conviviale soupe à l'oignon.

Pour la première année, la ville de Buxy a reçu le « Marché aux vins du Montagny » organisé par l'Union des Producteurs de Montagny où nous avons pu faire la promotion de notre secteur.

D'autres manifestations ont animé votre été : « La Nuit des musées » avec l'ouverture nocturne du Musée du Vigneron précédée d'un concert offert par les musiciens du Bateau-Ivre. Cette collaboration s'est renouvelée le soir de la Fête de la musique, au cours d'un vernissage d'exposition à l'office de tourisme.

La coopération locale a continué : après la société d'histoire et le Bateau-Ivre, c'est avec la bibliothèque municipale de Buxy que nous avons organisé un concours de dessins sur la thématique de la Voie Verte pendant la « Semaine du Jeu ».

Cette année, nous avons accueilli à plusieurs reprises des artistes buxynois durant notre saison artistique : couture, photographies, peintures, céramique...

Nous avons eu aussi le plaisir d'accueillir les élèves des écoles primaires de Buxy à l'occasion de l'exposition « Masques Africains du Burkina Faso ».

L'activité touristique génère sur notre territoire un chiffre d'affaires important pour les commerces de bouche, caves, hébergements, souvenirs... En plus de son activité purement « touristique », notre structure reçoit de plus en plus les nouveaux résidents venus s'informer sur la vie associative, les manifestations, le patrimoine environnant... Ainsi nous participons nous aussi, à la bonne intégration de cette population à la vie locale.

Tout au long de l'année, notre équipe continue sa formation professionnelle : renforcement en langue anglaise, découverte de la langue hollandaise, journées « tourisme et handicap » et oenotourisme.

Pour participer à la formation professionnelle de ses collègues bourguignons, l'office de tourisme a organisé un éducteur : une invitation pour leur faire découvrir les atouts de notre territoire.

Nous avons accueilli dernièrement Rachel en qualité de conseillère en séjour, en remplacement d'Annabelle partie en congé maternité.



Naissances



Séfyan
M'COMBANI GRESSARD
né le 22 février 2010



Rosie
GOUJON
née le 4 mars 2010



Aween
FLANDRE WIEDERLE
née le 10 mars 2010



Nina
BIRTIG
née le 12 mars 2010



Chloé
CORTOT
née le 24 mars 2010



Ilyes
BOUISSA
né le 4 mai 2010



Arthur
GILARDEAU
né le 12 mai 2010



Anna
GUILLEMIN
née le 19 mai 2010



Gauvain
MEISSONNIER
né le 7 juin 2010



Alexandre
QUENEAU
né le 16 juin 2010



Camille
BRIDANT
née le 12 juillet 2010



Antoine
MAUPOUX
né le 9 octobre 2010



Elia
TRIBOULIN
née le 10 octobre 2010



Tom
BECQ
né le 13 décembre 2010



Lynette
CAVARD
née le 15 décembre 2010

et aussi...

- Noémie DUTRION née le 27 janvier 2010
- Paul MAROIS né le 8 février 2010
- Andréane MADONNA née le 15 février 2010
- Emelyne BLONDEAU née le 16 juin 2010
- Angéline LAVARELO née le 12 juillet 2010
- Sacha LAVIGNA né le 7 octobre 2010
- Kylian BARILLET né le 5 novembre 2010
- Matthew BURDIN né le 7 novembre 2010
- Lou NEUZILLET née le 8 décembre 2010
- Anthony JUPILLE né le 24 décembre 2010

Mariages

DESBRIERE Francois Emile et ROMYEN Pornrat	12 mars 2010
BRUEL Franck et VARIOT Jessica	12 juin 2010
THIERY Emilien et GENEVOIS Marie-Sophie	3 juillet 2010
GIRARDON Florian et MARQUANT Nicole Karine Véronique	3 juillet 2010
MAZILLE Sébastien et SOCHAS Myriam Thérèse Jeanne Paule	10 juillet 2010
FRUHAUF Marc Bernard et MARQUES Nathalie Valérie Emilie	17 juillet 2010
BAUDION Pascal Michel Claude et PERTUISOT Anne	24 juillet 2010
LEVAIN Benoit Emmanuel Julien et PERROUD Marion	31 juillet 2010
PAUQUAI Walter Pierre Francis et TESSA Milvia	7 août 2010
SOLIS Sébastien David Roger et PRADET Julie	17 août 2010
MENEGON Antoine Jean-Pierre Gérard et BOMBARDELLA Marine Elise	11 septembre 2010
GUILLEMIN Sylvain Albert et POTHERET Christelle Marie Antoinette	25 septembre 2010



MAZILLE Sébastien et SOCHAS Myriam



LEVAIN Benoit et PERROUD Marion



GIRARDON Florian et MARQUANT Nicole



FRUHAUF Marc et MARQUES Nathalie



PAUQUAI Walter et TESSA Milvia

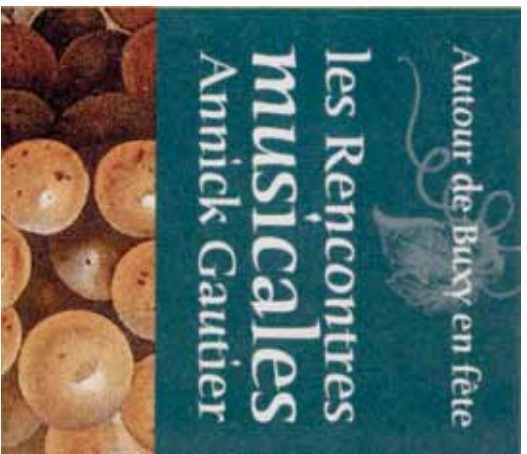


MENEGON Antoine et BOMBARDELLA Marine

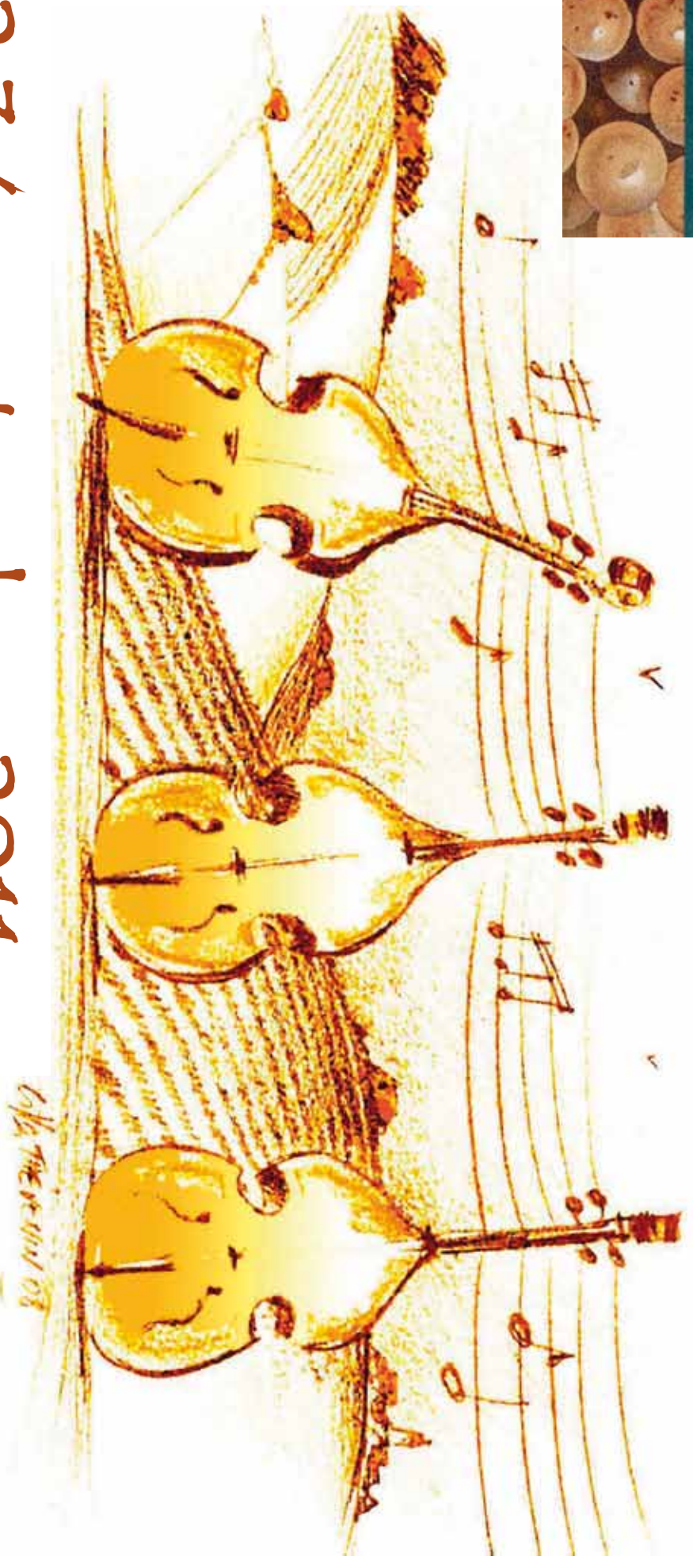
Décès

PERETTE Aimone Dimetra vve GUENY	6 janvier 2010
SIMONNET Henri Octave	9 janvier 2010
CROST Jean Louis Victor	12 janvier 2010
POUCHELET Andrée Augusta	6 février 2010
SAMIER Denis Alcide Joseph	4 mars 2010
IUNCO Leonardo	13 mars 2010
SELLENET Jeanne vve MAUGUIN	17 mars 2010
BRULEBOIS Gaston-René	24 mars 2010
PISSIERSENS Andrée Charlotte vve FOLTZ	8 avril 2010
CHOQUIN Serge Pierre Georges	8 avril 2010
TRIBOULIN Renée vve VIAL	16 avril 2010
LANOISELET Raymond Jean-Marie	5 juin 2010
VERNANCHET Marcel	11 juin 2010
WANKE Sébastien	15 juin 2010
GEROMET Dorothee vve SOLTREY	21 juin 2010
BLETTON Marie Cladie vve MICHELOT	29 juin 2010
MATEJICEK René Henri	29 juillet 2010
MALTER Lucie Marie vve ROBERJOT	8 août 2010
ADAM Georges	5 septembre 2010
BOTTEON Maria vve PERENCIN	7 septembre 2010
DEGOUVE Andrée Léopoldine Louise vve SAMIER	18 septembre 2010
BEAUVOIS Julien Claude	20 octobre 2010
FALZON Noëlle Jeanne vve JEANNIN	21 octobre 2010
CORDIER Charles André	28 octobre 2010
LOUDENOT Roger	31 octobre 2010
PANNARD Jeanne Marie Marcelle vve BERTHOUX	5 novembre 2010
LAUVERGNER Raymond Louis	21 décembre 2010
MASTRANGELO Zélinde vve SARNOWSKI	25 décembre 2010





10^{ème} Anniversaire



1.2.3.4 septembre 2011